

**1- Type de licence demandée**

Commerçant  Recycleur  Commerçant et recycleur

**2- Identification du commerce**

Nom du commerce \_\_\_\_\_

Adresse du lieu d'affaires \_\_\_\_\_

Municipalité \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone (\_\_\_\_\_) Télécopieur (\_\_\_\_\_) Courriel \_\_\_\_\_

Propriétaire du lieu d'affaires ou  Locataire du lieu d'affaires

Particulier en affaires N° de permis de conduire du propriétaire N° d'entreprise du Québec (NEQ) \_\_\_\_\_

Société ou société de personnes N° d'entreprise du Québec (NEQ) \_\_\_\_\_ Nom du représentant autorisé \_\_\_\_\_ N° de permis de conduire du représentant autorisé \_\_\_\_\_

**3- Entreposage**

Remplir uniquement si vous avez un ou plusieurs terrains où vous entreposez des véhicules routiers, des carcasses ou des pièces de véhicules destinés à la vente et que ce ou ces terrains sont situés à une adresse différente de votre commerce.

Adresse \_\_\_\_\_

Municipalité \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Municipalité \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

**4- Types de véhicules dont vous faites le commerce**

- AB – autobus ou minibus
- AU – véhicule de promenade de 3 000 kg ou moins
- CA – véhicule de plus de 3 000 kg
- CY – cyclomoteur ou véhicule à trois roues pour le transport de personnes handicapées
- MC – motocyclette
- MN – motoneige ou autoneige
- NV – véhicule hors route et à circulation restreinte autre que motoneige et véhicule tout terrain (VTT)
- RE – remorque
- SN – souffleuse à neige
- VO – véhicule-outil ou tracteur de ferme
- VT – véhicule tout terrain (VTT) de 600 kg ou moins

**Cautionnement exigé**

- Masse nette de 5 500 kg et plus (incluant remorque ou semi-remorque) **200 000 \$**
- Masse nette de moins de 5 500 kg (aucune licence n'est requise pour remorque et semi-remorque de moins de 1 300 kg) **100 000 \$**
- Motocyclette, motoneige, cyclomoteur, machinerie agricole, tracteur de ferme **25 000 \$**
- Recycleur **50 000 \$**

**Montant total** ▶

**5- Type d'activités commerciales (plusieurs cases peuvent être cochées)**

- Concession de véhicules neufs (remplir section 6)
- Marchand de véhicules d'occasion
- Grossiste
- Locateur à long terme (1 an et plus)
- Locateur à court terme (moins de 1 an)
- Exportateur
- Courtier
- Constructeur

Autres, spécifiez \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 6- Vente de véhicules neufs

Remplir seulement si vous vendez des véhicules neufs (automobiles ou camions de 4 000 kg ou moins). Joindre la lettre d'intention du constructeur.

Je fais une demande :

pour une concession ou  pour un autre point de vente de \_\_\_\_\_  
N° de licence de la concession

Marques d'automobiles

Marques de camions

## 7- Autres licences

Êtes-vous ou avez-vous été titulaire d'une licence sous une autre raison sociale ?

Non  Oui

\_\_\_\_\_ N° de licence \_\_\_\_\_ Nom du commerce  
\_\_\_\_\_ N° de licence \_\_\_\_\_ Nom du commerce

## 8- Déclaration

Je certifie qu'au cours des cinq dernières années aucun actionnaire, associé, administrateur, employé ou moi-même n'a été déclaré coupable d'une infraction criminelle de recel, de fraude ou de vol impliquant un véhicule routier ou ses pièces et que les renseignements du présent formulaire sont exacts (dans le cas où le signataire n'est pas le propriétaire, joindre une procuration).

\_\_\_\_\_  
Nom, prénom du propriétaire ou du représentant autorisé (en majuscules)

\_\_\_\_\_ ( ) \_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire ou du représentant autorisé Date (A-M-J) Téléphone

**Quiconque donne sciemment un renseignement faux ou trompeur lors de la demande d'une licence commet une infraction et est passible d'une amende de 600 \$ à 2000 \$ (art. 164.1 du Code de la sécurité routière). La Société peut suspendre la licence d'un commerçant ou d'un recycleur si le titulaire donne des renseignements faux ou trompeurs (art. 207, par. 6, du Code de la sécurité routière).**

## 9- Documents à joindre à votre demande

1. Copie certifiée des documents juridiques relatifs à votre commerce (lettres patentes, charte de compagnie, déclaration de société, enregistrement)
2. Copie de l'acte de propriété ou du bail du lieu d'affaires et des terrains d'entreposage, s'il y a lieu
3. Formulaire *Procuration* (5775-2), s'il y a lieu
4. Original du formulaire *Cautionnement exigé pour l'obtention d'une licence de commerçant ou de recycleur* (5670-9)
5. Copie certifiée du formulaire *Attestation municipale* (6077-0)
6. Lettre d'intention du constructeur, s'il y a lieu
7. Chèque ou mandat à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec (le montant est inscrit sur la fiche d'information)

### Faire parvenir à l'adresse suivante :

**Division commerçants et recycleurs**  
Société de l'assurance automobile du Québec  
333, boul. Jean-Lesage, C-3-46  
Case postale 19600, succ. Terminus  
Québec (Québec) G1K 8J6

## AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

La Société de l'assurance automobile du Québec demande le numéro du permis de conduire (date de naissance en l'absence de permis de conduire) afin de vérifier les antécédents criminels du demandeur, conformément au Règlement sur les commerçants et recycleurs. Le refus de fournir ces renseignements entraîne le refus de délivrer la licence.

Seul le personnel de la Division commerçants et recycleurs de la Société de l'assurance automobile du Québec dont les fonctions l'exigent a accès à ces renseignements sur les antécédents criminels. La Cour peut cependant obliger la Société à lui communiquer ces renseignements. Vous pouvez consulter les renseignements qui vous concernent ou en demander une rectification en téléphonant : à Québec au (418) 528-3232 ou ailleurs au Québec au 1 866 702-9215.